

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 21 juillet 2022 portant nomination dans les fonctions d'administrateur provisoire de l'Ecole normale supérieure de Lyon - M. RICARD (Yanick)

NOR : [ESRS2220978A](#)

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 21 juillet 2022, M. Yanick Ricard, vice-président Recherche de l'Ecole normale supérieure de Lyon, est nommé administrateur provisoire de l'Ecole normale supérieure de Lyon à compter du 1^{er} septembre 2022 et jusqu'à la prise de fonction du prochain président de cet établissement, nommé conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon. Pendant la durée de sa mission d'administration provisoire, M. Yanick Ricard bénéficie de la prise en charge de ses frais de déplacements par l'Ecole normale supérieure de Lyon.